



Étant polyomyélite, est ce une maladie grave en France ?

Par **Eha**, le **27/10/2008** à **01:18**

Je suis étrangère, handicapée moteur de polyomyélite depuis 1966, résidant en France depuis juillet 2007, faute de structure médicale et de soins en Afrique. Je deviens handicapée faible, et ayant décision de MDPH, taux 80%, pas de AAH, car je suis prête pour travailler ! j'aime le travail !

Est-ce que je pourrai avoir une carte de longue maladie pour cela ?

Par **Tisuisse**, le **27/10/2008** à **08:07**

Avez-vous déposé un dossier en préfecture ? Si ce n'est pas fait, voyez les services sociaux de votre mairie et le service de l'immigration de la préfecture.